



Contre la LRU

attac Pour renforcer l'Université publique

Votée à l'occasion des congés de l'été 2007, la Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) ouvre en grand les portes des universités au pouvoir des entreprises et des mécènes fortunés. L'Université de la République, un des fondements de la démocratie, était déjà fragilisée (manque de financement de l'État, inégalités sociales entre les étudiants, LMD introduisant un premier niveau de mise en concurrence des établissements, etc.). Aujourd'hui la LRU (dont nous n'aborderons pas ici tous les aspects) ouvre un processus qui transformera radicalement la nature même de l'université française.

Dépendance

La LRU, c'est tout d'abord l'accroissement du financement privé de l'Université, au moyen de fondations universitaires bénéficiant de cadeaux fiscaux. L'indépendance de l'université est menacée.

« Que se passera-t-il quand, dans plusieurs années, l'équilibre financier des universités reposera lourdement sur ces financements privés ? Que pèsera la liberté académique devant une entreprise qui paiera, à travers une fondation, les salaires d'une partie des personnels de l'université, qui lui fournira des locaux, remplira les rayons de sa bibliothèque, offrira des services complémentaires à ses étudiants, financera ses colloques ? ».

Michel Bernard, professeur de lettres,
Sorbonne Nouvelle

En outre, sur les personnels, cette loi renforce fortement les pouvoirs du Conseil d'administration (CA) et du président de l'Université, lequel est transformé en manager. Dans son article 19, elle organise une importante aggravation de la précarité par la multiplication du nombre de CDD. Quant aux fonctionnaires, ce même article met en place la modulation des

services des enseignants-chercheurs : ce dispositif permet de sanctionner ceux dont la recherche ne plairait pas, par exemple en doublant le nombre d'heures d'enseignement, les privant ainsi du temps minimal nécessaire à une activité de recherche. En revanche, pourraient être « dispensés » d'enseignement, ceux dont les résultats de la recherche satisferaient les riches mécènes – ou le ministère et l'ANR. En outre, pour ces derniers la LRU prévoit des primes d'intéressement.

Finalement, la LRU programme une Université où les personnels, la formation des étudiants et la recherche seraient progressivement soumis au président/manager et au CA, eux-mêmes sous la contrainte des nouveaux grands financeurs qui seront les entreprises et les mécènes. Dans ces conditions :

- Que resterait-il de la recherche indépendante, garante d'une expertise rigoureuse et pluraliste et source d'avancées scientifiques imprévisibles ?
- Que resterait-il de l'Université, lieu de formation d'une pensée libre, fondement de la démocratie ?
- Quels seraient les critères de l'orientation/sélection des étudiants ?

Démocratie Liberté Égalité Science Culture

Inégalité

La LRU accroît la concurrence et les inégalités entre les universités elles-mêmes, et donc entre les étudiants. Ainsi, quelques universités seraient richement dotées de fonds privés, tandis que les autres seraient plongées dans l'austérité. Plus particulièrement les universités de lettres, de sciences humaines et sociales, dont l'objet de recherche et d'enseignement n'est pas ou peu

directement marchandisable, mais porte un regard sur la société, seraient plus ou moins bien dotées, et risqueraient de payer chèrement une réforme qui, sous prétexte d'autonomie comptable, supprime toute indépendance vis-à-vis des intérêts privés et des choix politiques du gouvernement.

Marchandisation

Une des nouvelles missions confiées à l'université par la LRU est de « *participer à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche* » (article 1 de la LRU). Projet qui a priori pourrait avoir notre soutien. Mais il s'agit en fait d'un Espace européen ayant

vocation à s'intégrer à un marché mondial en vue de faire de l'Union européenne « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde* » (Conseil européen de Lisbonne, mars 2000).



Pour la démocratie, la liberté, l'égalité, pour l'avenir de la recherche, de la science - des mathématiques aux sciences humaines et aux lettres -, le service public universitaire ne doit pas être soumis au projet néolibéral, mais doit au contraire être renforcé, en France, et plus généralement en Europe et dans le monde. A cette fin Attac France demande l'abrogation de la LRU, appelle à une mobilisation de toutes et de tous en France, et travaillera à des convergences en Europe et dans le monde.



Bulletin d'adhésion à Attac

NOM (en capitales) _____ **PRENOM** _____
 Homme Femme _____ Date de naissance _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Téléphone fixe _____ Mobile _____
Adresse électronique _____

J'adhère à Attac et verse pour l'année civile 2007 un montant de :
 10 €, 30 €, 50 €, 120 €

J'effectue le règlement par :
 chèque bancaire ou postal
 CB n°: _____
3 derniers chiffres au dos de votre carte : _____
date d'expiration : _____
signature : _____ date : _____

Pour rejoindre Attac, envoyer ce bulletin, accompagné d'un chèque bancaire ou postal, à Attac, Service adhésions, 60732 Sainte Geneviève cedex.